

LA

GRANDE MANÉCANTERIE

ET LA

CHAMBRE DES ADJUDICATIONS

DES NOTAIRES DE LYON

---

La récente installation de la Chambre des adjudications des Notaires de Lyon, dans l'ancienne salle capitulaire des chanoines comtes de Saint-Jean, le 16 mars 1880, a appelé, à juste titre, l'attention publique sur la maison portant le numéro 2 de l'avenue de l'Archevêché, et connue sous le nom de *Maison des Comtes de Lyon* ou de *Grande Manécanterie*.

Il nous paraît donc opportun de rappeler ici les souvenirs historiques qui se rattachent à la fondation de cet édifice.

Tous les Lyonnais connaissent le curieux monument d'architecture romane, situé au midi de la Cathédrale et presque dans la continuation de sa façade. Une ancienne tradition, admise par l'ancien Chapitre de Saint-Jean, en attribue la construction à l'archevêque Leidrade, qui vivait